

**Estimation de la dépendance économique des flottilles capturant des soles (golfe de Gascogne et Manche Est), du bar, des gadidés en mer Celtique, des raies, de la phycis, ainsi que du merlan et de la langoustine dans le golfe de Gascogne**

Sophie Gourguet, Camille Ruel, Alain Biseau, octobre 2016

Rappel de la demande (saisine 16-10494) :

« Je sollicite votre institut pour apporter, selon le modèle standardisé des fiches 'stocks', un état des lieux de l'année 2015 concernant l'importance économique des différentes flottilles dépendantes des stocks suivants...

- la sole du golfe de Gascogne (8ab) ;
- la sole de Manche-est (7d) ;
- le bar du Golfe de Gascogne (8.ab), la fiche concernant le stock nord ayant déjà été demandée par la saisine du 5 septembre 2016 ;
- les trois stocks de gadidés de mer Celtique (cabillaud, églefin, merlan), avec si possible une analyse croisée sur la flottille des navires « multi-dépendants » de ces stocks afin de tenir compte du caractère mixte de la pêche ;
- les stocks de raies de mer Celtique-manche Ouest (6a, 6b, 7a-c et 7e-k) ; de Manche est (7d), de mer du Nord (2a, 4) et du golfe de Gascogne (8, 9) ;
- le merlan du golfe de Gascogne ;
- la langoustine du golfe de Gascogne
- la phycis de fond en Atlantique nord est (5,6, 7). »

Ce document est une synthèse des informations détaillées qui sont présentées en annexe.

NB. En ce qui concerne les raies, la réalisation de fiche par espèce et par zone n'a pas pu être effectuée compte tenu du très faible nombre de navires satisfaisant le critère de 1 tonne de débarquement annuel (pour la plupart des espèces et des zones).

## Sole du golfe de Gascogne (8abd)

La France contribue, en 2015, à 96% des débarquements internationaux de sole dans le golfe de Gascogne. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 3486 tonnes. Les 373 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 3353 tonnes de cette espèce (96%).

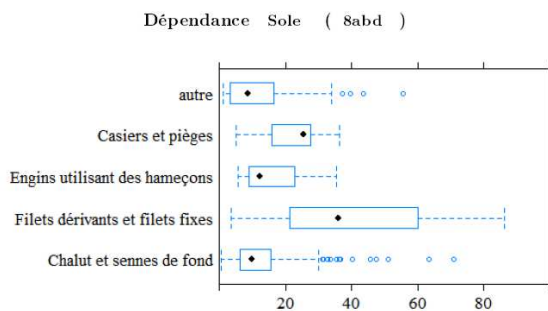
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>1</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Sole (8abd) (tonne)	CA total (keuro)	CA Sole (8abd) (keuro)	Débarq. Sole (8abd) / Débarq. totaux FR Sole (8abd) (en %)	CA Sole (8abd) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	193	20748	778	102712	9567	23	9
Filets dérivants et filets fixes	138	10082	2428	61685	27646	72	45
Engins utilisant des hameçons	7	316	33	2577	391	1	15
Casiers et pièges	7	399	22	1666	288	1	17
autre	28	7296	92	15162	1124	3	7
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>38841</b>	<b>3353</b>	<b>183802</b>	<b>39016</b>	<b>100</b>	<b>21</b>

Sources : Données Activité et Sacroïs

Les plus gros contributeurs aux débarquements de sole provenant du golfe de Gascogne sont les fileyeurs, avec 72% des débarquements français. Cette flottille est également la plus dépendante, puisque en moyenne la part de la sole du golfe dans le chiffre d'affaires de cette flottille est de 45%. Ils représentent 138 navires en 2015 (487 marins). Les chalutiers (193 navires et 579 marins) contribuent à hauteur de 23% et la sole représente 9% de leur chiffre d'affaires.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacroïs

On voit ainsi que, pour les fileyeurs par exemple, les dépendances peuvent varier, selon les navires, entre 20 et 60% avec quelques exceptions jusqu'à plus de 80%.

<sup>1</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Sole de Manche-est (7d)

La France contribue, en 2015, à 55% des débarquements internationaux de sole de Manche-est. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 1902 tonnes. Les 219 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 1851 tonnes de cette espèce (97%).

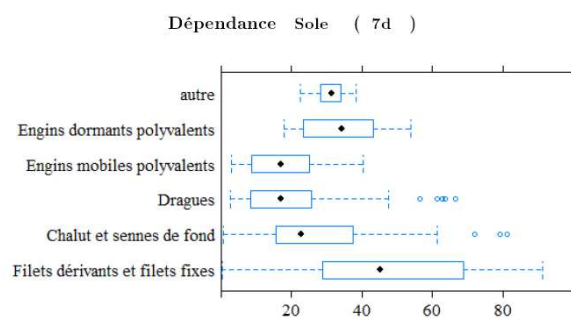
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>2</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Sole (7d) (tonne)	CA total (keuro)	CA Sole (7d) (keuro)	Débarq. Sole (7d) / Débarq. totaux FR Sole (7d) (en %)	CA Sole (7d) / CA total flottille (en %)
Filets dérivants et filets fixes	92	4397	1112	22069	10644	60	48
Chalut et sennes de fond	55	6701	267	16659	2949	14	18
Dragues	45	4985	280	16421	2815	15	17
Engins mobiles polyvalents	16	1482	70	4365	752	4	17
Engins dormants polyvalents	5	322	51	1309	425	3	32
autre	6	678	70	2240	731	4	33
TOTAL	219	18565	1850	63063	18316	100	29

Sources : Données Activité et Sacrois

Les plus gros contributeurs aux débarquements de sole provenant de Manche-est sont les fileyeurs, avec 60% des débarquements français. Cette flottille est également la plus dépendante, puisque en moyenne la part de la sole dans le chiffre d'affaires de cette flottille est de 48%. Ils représentent 92 navires en 2015 (317 marins). Les chalutiers de fond et les dragueurs<sup>3</sup> contribuent à hauteur de 14 et 15% respectivement avec une dépendance de 18 et 17%. Ces flottilles comptent respectivement 55 et 45 navires (152 et 157 marins).

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que, pour les fileyeurs par exemple, les dépendances peuvent varier, selon les navires, entre 30 et 70% avec quelques exceptions jusqu'à plus de 90%.

<sup>2</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

<sup>3</sup> la flottille 'dragues' regroupe des navires qui, au cours de l'année, pratiquent la drague de manière dominante ; cela ne signifie pas que la sole est capturée par cet engin.

## Bar du golfe de Gascogne (8ab)

La France contribue, en 2015, à 97% des débarquements internationaux de bar du golfe de Gascogne. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 2221 tonnes. Les 454 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 2038 tonnes de cette espèce (92%).

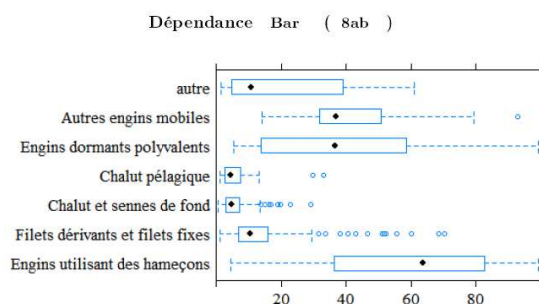
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>4</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Bar (8ab) (tonne)	CA total (keuro)	CA Bar (8ab) (keuro)	Débarq. Bar (8ab) / Débarq. totaux FR Bar (8ab) (en %)	CA Bar (8ab) / CA total flottille (en %)
Engins utilisant des hameçons	135	3096	658	22118	11825	32	53
Filets dérivants et filets fixes	133	11191	679	64803	6601	33	10
Chalut et sennes de fond	98	17104	374	74825	4622	18	6
Chalut pélagique	34	16558	182	30079	1970	9	7
Engins dormants polyvalents	16	409	55	3082	848	3	28
Autres engins mobiles	14	170	29	1308	473	1	36
autre	24	7497	61	10225	903	3	9
TOTAL	454	56025	2038	206440	27242	100	13

Sources : Données Activité et Sacrois

Les plus gros contributeurs aux débarquements de bar du golfe de Gascogne sont les fileyeurs et les ligneurs, avec 33 et 32% des débarquements français réciproquement. Les ligneurs sont très dépendants de cette espèce puisque le bar représente 53% de leur chiffre d'affaires. La dépendance des fileyeurs est de 10%. Ces deux flottilles représentent réciproquement 133 et 135 navires en 2015 (496 et 220 marins). Les chalutiers de fond et pélagiques contribuent à hauteur de 18 et 9% respectivement avec une dépendance de 6 et 7%. Ces flottilles comptent respectivement 98 et 34 navires (366 et 164 marins.) Il faut noter que les autres flottilles, si elles ne contribuent que très faiblement aux débarquements totaux de bar dans le golfe de Gascogne, peuvent être très dépendantes de cette espèce.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que, pour les ligneurs par exemple, les dépendances peuvent varier, selon les navires, entre 40 et 80% avec quelques exceptions jusqu'à 100%.

<sup>4</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Bar de Manche – mer du Nord –mer Celtique (4bc,7a,7d-h)

La France contribue, en 2015, à 55% des débarquements internationaux de bar du stock nord. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 1114 tonnes. Les 223 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 994 tonnes de cette espèce (89%).

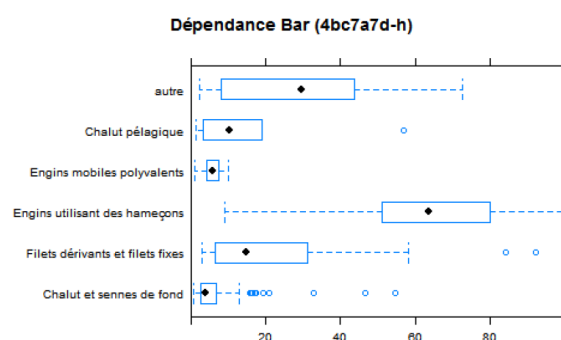
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>5</sup>.

Flottille	Nb	CA total (keuro)	Débarq. totaux (tonne)	CA (keuro) Bar (4bc7a7d-h)	Débarq. (tonne) Bar (4bc7a7d-h)	Débarq. Bar (4bc7a7d-h) / Débarq. totaux FR (en %)	CA Bar (4bc7a7d-h) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	98	116089	51855	6013	603	61	5
Filets dérivants et filets fixes	32	7033	1322	800	63	6	11
Engins utilisant des hameçons	57	5566	538	2829	156	16	51
Engins mobiles polyvalents	7	6828	3441	335	28	3	5
Chalut pélagique	6	6976	4660	873	94	9	13
autre	23	6889	2883	875	50	5	13
<b>TOTAL</b>	<b>223</b>	<b>149381</b>	<b>64699</b>	<b>11725</b>	<b>994</b>	<b>100</b>	<b>8</b>

Les plus gros contributeurs aux débarquements de bar du stock nord sont, en 2015, les chalutiers et senneurs de fond, avec 61% des débarquements français. Le bar représente 5% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 98 navires en 2015 et 521 marins. Les ligneurs contribuent à hauteur de 16% avec une très forte dépendance 51%. Cette flottille compte 57 navires et 67 marins.

Il faut noter que les chalutiers pélagiques (6 navires et 32 marins) ne contribuent, en 2015, que faiblement aux débarquements totaux de bar du stock nord (9%), avec cependant une dépendance à cette espèce de 13%.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



On voit ainsi que, pour les ligneurs par exemple, les dépendances peuvent varier, selon les navires, entre 50 et 80% avec quelques exceptions jusqu'à 100%.

<sup>5</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Cabillaud de mer Celtique (7e-k)

La France contribue, en 2015, à 60% des débarquements internationaux de cabillaud en mer Celtique. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élèvent à 2480 tonnes. Les 146 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquant 2436 tonnes de cette espèce (98%).

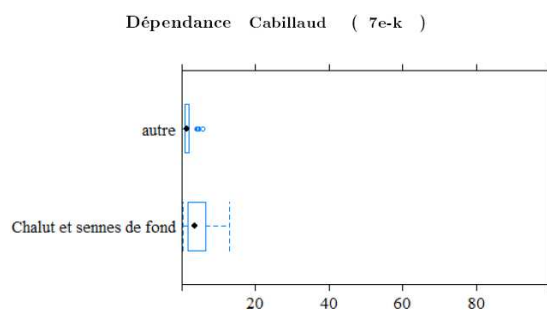
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>6</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Cabillaud (7e-k) (tonne)	CA total (keuro)	CA Cabillaud (7e-k) (keuro)	Débarq. Cabillaud (7e-k) / Débarq. totaux FR Cabillaud (7e-k) (en %)	CA Cabillaud (7e-k) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	127	58384	2381	170331	7336	98	4
autre	19	6259	55	16401	191	2	1
TOTAL	146	64643	2436	186732	7527	100	4

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de cabillaud en mer Celtique (avec 98% des débarquements français en 2015). En moyenne, le cabillaud représente 4% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 127 navires en 2015 et 743 marins.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

La variabilité entre les navires est très faible.

<sup>6</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Eglefin de mer Celtique (7b-k)

La France contribue, en 2015, à 66% des débarquements internationaux d'églefin de mer Celtique. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élèvent à 5684 tonnes. Les 135 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 5671 tonnes de cette espèce (~100%).

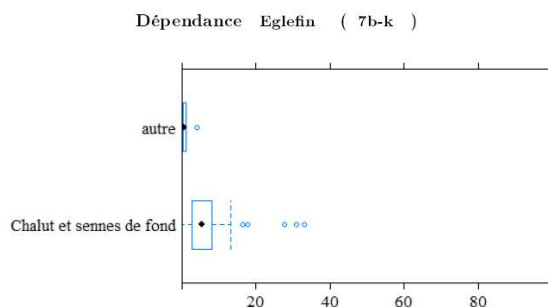
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>7</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Eglefin (7b-k) (tonne)	CA total (keuro)	CA Eglefin (7b-k) (keuro)	Débarq.	
						Eglefin (7b-k) / Débarq. totaux FR Eglefin (7b-k) (en %)	CA Eglefin (7b-k) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	130	60827	5642	180417	10201	99	6
autre	5	3495	29	7359	56	1	1
TOTAL	135	64322	5671	187776	10257	100	5

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements d'églefin en mer Celtique (avec 99% des débarquements français en 2015). En moyenne, l'églefin représente 6% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 130 navires en 2015 et 769 marins.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

La variabilité entre les navires est très faible.

<sup>7</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Merlan de mer Celtique (7bc,e-k)

La France contribue, en 2015, à 43% des débarquements internationaux de merlan de mer Celtique. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 5633 tonnes. Les 139 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 5585 tonnes de cette espèce (99%).

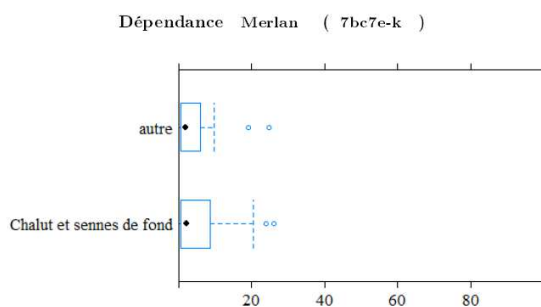
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>8</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Merlan (7bc7e-k) (tonne)	CA total (keuro)	CA Merlan (7bc7e-k) (keuro)	Débarq. Merlan (7bc7e-k) / Débarq. totaux FR Merlan (7bc7e-k) (en %)	CA Merlan (7bc7e-k) / CA total flottille (en %)
Chalut et senne de fond	119	53022	5518	148642	8983	99	6
autre	20	4288	68	10713	134	1	1
TOTAL	139	57310	5586	159355	9117	100	6

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de merlan en mer Celtique (avec 99% des débarquements français en 2015). En moyenne, le merlan représente 6% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 119 navires en 2015 et 640 marins.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

La variabilité entre les navires est faible, bien que le merlan puisse dans certains cas représenter jusqu'à 20% du chiffre d'affaires du navire.

<sup>8</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).



### Gadidés (cabillaud, églefin, merlan) de mer Celtique (7e-k) :

Les débarquements français de ces espèces dans cette zone s'élèvent à 13539 tonnes. Les 192 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne (espèces confondues), débarquent 13474 tonnes de ces espèces (~100%).

Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>9</sup>.

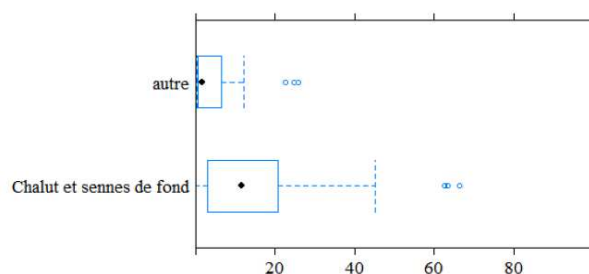
Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Gadidés (7e-k) (tonne)	CA total (keuro)	CA Gadidés (7e-k) (keuro)	Débarq. Gadidés (7e-k) / Débarq. totaux FR Gadidés (7e-k) (en %)	CA Gadidés (7e-k) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	149	65398	13306	190404	26164	99	14
autre	43	12243	168	29778	431	1	1
TOTAL	192	77641	13474	220182	26595	100	12

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de gadidés en mer Celtique (avec 99% des débarquements français en 2015). Ces trois espèces constituent 14% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 149 navires en 2015 et 835 marins.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.

Dépendance Merlan, Eglefin, Cabillaud ( 7e-k )



Sources : Données Sacrois

La dépendance varie selon les navires entre quelques pourcents et 20% avec quelques exceptions à plus de 40%.

<sup>9</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Merlan du golfe de Gascogne (8a-e,9a)

La France contribue, en 2015, à 96% des débarquements internationaux de merlan du golfe de Gascogne. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 2154 tonnes. Les 322 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 2026 tonnes de cette espèce (94%).

Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>10</sup>.

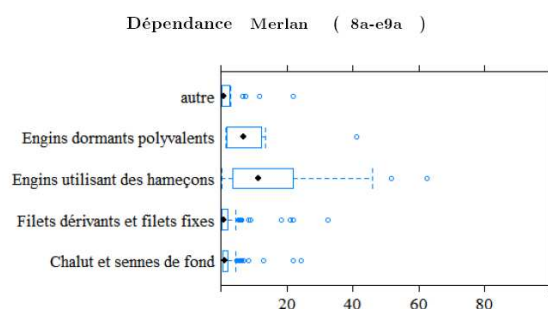
Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Merlan (8a-e9a) (tonne)	CA total (keuro)	CA Merlan (8a-e9a) (keuro)	Débarq. Merlan (8a-e9a) / Débarq. totaux FR Merlan (8a-e9a) (en %)	CA Merlan (8a-e9a) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	151	20452	1121	93701	1816	55	2
Filets dérivants et filets fixes	92	8195	221	47978	456	11	1
Engins utilisant des hameçons	44	2825	481	10690	1566	24	15
Engins dormants polyvalents	8	391	68	2078	214	3	10
autre	27	9618	135	17778	242	7	1
TOTAL	322	41481	2026	172225	4294	100	2

Sources : Données Activité et Sacrois

Les plus gros contributeurs aux débarquements de merlan du golfe de Gascogne sont les chalutiers et senneurs de fond, avec 55 % des débarquements français. Leur dépendance à cette espèce est, en moyenne, faible (2%). Cette flottille représente 151 navires et 503 marins en 2015.

Les ligneurs contribuent à hauteur de 24% aux débarquements français de merlan du golfe de Gascogne avec une dépendance de 15%. Cette flottille compte 44 navires et 103 marins en 2015.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

La variabilité entre les navires est assez faible, à l'exception des ligneurs dont la dépendance au merlan peut atteindre plus de 40%.

<sup>10</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Langoustine du golfe de Gascogne (8a-e,9a)

La France contribue, en 2015, à la quasi-totalité des débarquements internationaux de langoustine du golfe de Gascogne. Les débarquements français de cette espèce dans cette zone s'élevaient à 3620 tonnes. Les 151 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 3611 tonnes de cette espèce (~100%).

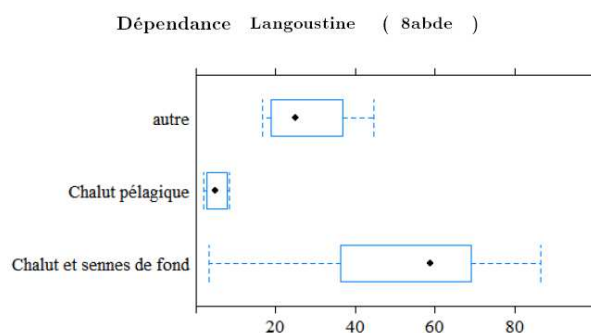
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>11</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Langoustine (Sabde) (tonne)	CA total (keuro)	CA Langoustine (Sabde) (keuro)	Débarq. Langoustine (Sabde) / Débarq. totaux FR Langoustine (Sabde) (en %)	CA Langoustine (Sabde) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	141	14635	3568	79157	38729	99	49
Chalut pélagique	6	3880	33	6655	310	1	5
autre	4	165	9	770	180	0	23
TOTAL	151	18680	3610	86582	39219	100	45

Sources : Données Activité et Sacrois

La quasi totalité des débarquements de langoustine du golfe de Gascogne sont le fait des chalutiers de fond. Leur dépendance à cette espèce est très forte (49%). Cette flottille représente 141 navires et 432 marins en 2015 ; il faut y ajouter les 6 navires (et 33 marins) de la flottille pélagique qui pratiquent le chalutage à langoustine une partie de l'année.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

La variabilité entre navires est importante car si la dépendance varie entre 40 et 70%, elle peut dans certains cas atteindre près de 90%.

<sup>11</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Phycis de fond de l'Atlantique nord-est

La France contribue, en 2015, à 23% des débarquements internationaux de phycis de fond. Les débarquements français de cette espèce s'élèvent à 493 tonnes. Les 32 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 457 tonnes de cette espèce (93%).

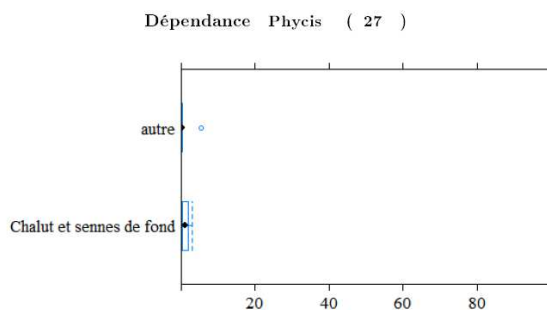
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>12</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Phycis (27) (tonne)	CA total (keuro)	CA Phycis (27) (keuro)	Débarq. Phycis (27) / Débarq. totaux FR Phycis (27) (en %)	CA Phycis (27) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	24	19790	417	49594	536	91	1
autre	8	7936	39	19850	76	9	0
TOTAL	32	27726	456	69444	612	100	1

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de phycis de fond (avec 91% des débarquements français en 2015). Ils sont cependant très peu dépendants de cette espèce (1% de leur chiffre d'affaires). Les navires de cette flottille qui ont débarqué plus de 1 tonne en 2015 sont au nombre de 24 (et 180 marins).

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que la dépendance, comme la variabilité, entre les navires est quasi nulle.

<sup>12</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

### **Raies en mer du Nord (2a4abc)**

Les débarquements français de raies (raie bouclée, raie lisse, raie fleurie, raie douce et raie mêlée) en 2015 dans cette zone s'élèvent à 23 tonnes.

Seuls 2 navires satisfont le critère de sélection de débarquements supérieurs à 1 tonne. En conséquence, compte tenu du secret statistique, la fiche ne peut être produite.

## Raies en Ouest -Ecosse – mer Celtique (6ab, 7a-c,e-k)

Les débarquements français de raies (raie bouclée, raie lisse, raie fleurie, raie douce et raie mêlée) en 2015 dans cette zone s'élevèrent à 3301 tonnes. Les 245 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquant 3238 tonnes de ces espèces (98%).

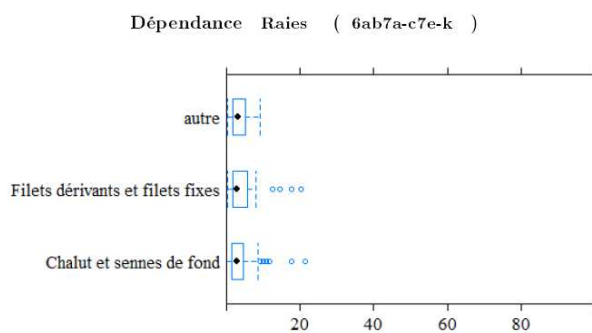
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>13</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Raies (6ab7a-c7e-k) (tonne)	CA total (keuro)	CA Raies (6ab7a-c7e-k) (keuro)	Débarq. Raies (6ab7a-c7e-k) / Débarq. totaux FR Raies (6ab7a-c7e-k) (en %)	CA Raies (6ab7a-c7e-k) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	155	72837	2825	203998	5985	87	3
Filets dérivants et filets fixes	58	4862	283	21663	660	9	3
autre	32	4260	129	12340	358	4	3
TOTAL	245	81959	3237	238001	7003	100	3

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de raies en Ouest - Ecosse – mer Celtique (avec 87% des débarquements français en 2015). En moyenne, ces espèces représentent 3% de leur chiffre d'affaires. Cette flottille représente 155 navires et 852 marins en 2015

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que la dépendance, comme la variabilité, entre les navires est très faible.

<sup>13</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Raies en Manche-est (7d)

Les débarquements français de raies (raie bouclée, raie lisse, raie fleurie, raie douce et raie mêlée) en 2015 dans cette zone s'élevaient à 851 tonnes. Les 133 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquent 791 tonnes de ces espèces (93%).

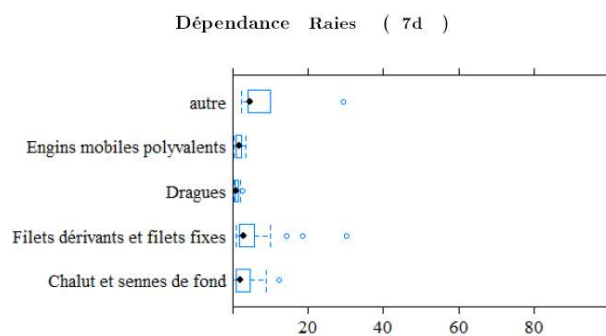
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>14</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Raies (7d) (tonne)	CA total (keuro)	CA Raies (7d) (keuro)	Débarq. Raies (7d) / Débarq. totaux FR Raies (7d) (en %)	CA Raies (7d) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	61	28704	553	51376	1333	70	3
Filets dérivants et filets fixes	35	1816	114	8076	285	14	4
Dragues	20	3589	53	10939	115	7	1
Engins mobiles polyvalents	11	3119	47	6388	108	6	2
autre	6	508	24	1508	69	3	5
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>37736</b>	<b>791</b>	<b>78287</b>	<b>1910</b>	<b>100</b>	<b>2</b>

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de raies en Manche-est (avec 70% des débarquements français en 2015). En moyenne, ces espèces représentent 3% de leur chiffre d'affaires. Les fileyeurs contribuent à hauteur de 14% avec une dépendance de 4%. Ces flottilles représentent respectivement 61 et 35 navires (283 et 108 marins) en 2015.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que la dépendance, comme la variabilité, entre les navires est faible.

<sup>14</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).

## Raies dans le golfe de Gascogne (8a-e, 9ab)

Les débarquements français de raies (raie bouclée, raie lisse, raie fleurie, raie douce et raie mêlée) en 2015 dans cette zone s'élevaient à 1469 tonnes. Les 187 navires satisfaisant le critère de seuil à 1 tonne, débarquant 1371 tonnes de ces espèces (93%).

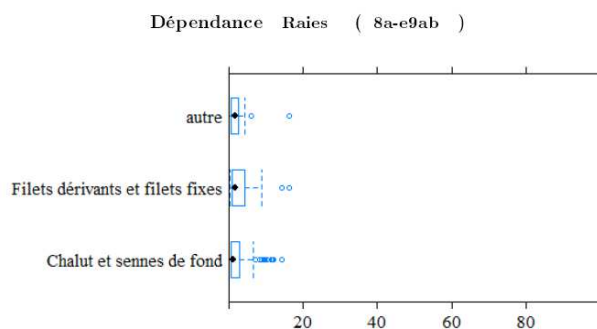
Le tableau ci-dessous donne la contribution et la dépendance des diverses flottilles concernées<sup>15</sup>.

Flottille	Nb de navires	Débarq. totaux (tonne)	Débarq. Raies (8a-e9ab) (tonne)	CA total (keuro)	CA Raies (8a-e9ab) (keuro)	Débarq. Raies (8a-e9ab) / Débarq. totaux FR Raies (8a-e9ab) (en %)	CA Raies (8a-e9ab) / CA total flottille (en %)
Chalut et sennes de fond	121	25566	1115	101718	2251	81	2
Filets dérivants et filets fixes	45	4487	193	24524	460	14	2
autre	21	4037	63	12018	139	5	1
TOTAL	187	34090	1371	138260	2850	100	2

Sources : Données Activité et Sacrois

Les chalutiers et senneurs de fond sont les principaux contributeurs des débarquements de raies dans le golfe de Gascogne (avec 81% des débarquements français en 2015). En moyenne, ces espèces représentent 2% de leur chiffre d'affaires. Les fileyeurs contribuent à hauteur de 14% avec une dépendance de 2%. Ces flottilles représentent respectivement 121 et 45 navires (476 et 182 marins) en 2015.

Les chiffres du tableau ci-dessus sont des chiffres moyens à l'échelle de la flottille. Ils masquent une possible grande disparité entre les navires qui composent cette flottille. La figure ci-dessous représente la médiane des dépendances individuelles des navires composant la flottille (diamant noir) ainsi que la dispersion.



Sources : Données Sacrois

On voit ainsi que la dépendance, comme la variabilité, entre les navires est faible.

<sup>15</sup> Les navires sont sélectionnés s'ils débarquent au moins 1 tonne de l'espèce en provenance de la zone concernée. Les flottilles sont constituées de navires regroupés sur la base de l'engin dominant (définition DCF).